



## Procès-verbal de la 2e séance régulière du COMITÉ DE PARENTS des Sommets

Tenue mercredi 26 octobre 2022, à 19 h  
En présentiel, au CÉFI

**PRÉSENCES :**                          **ABSENCES :**                          **SUBSTITUT:**    **S**

A : Arrivé D: Départ

<input type="checkbox"/>	Breault, Valéry	La Passerelle		<input type="checkbox"/>	Manseau, Dominic	La Passerelle	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Boucher, Isabelle	La Tourelle		<input type="checkbox"/>	AUCUN	La Tourelle	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Sirois, Julien	Masson		<input type="checkbox"/>	AUCUN	Masson	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Perreault, Cassandra	ND de l'Assomption		<input type="checkbox"/>	Gallant, Mélanie	ND de l'Assomption	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Beauchesne, Stéphane	Deux-Soleils		<input type="checkbox"/>	Ouellet, Noémie	Deux-Soleils	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Gaudreau, Sophie	Dominique-Savio		<input type="checkbox"/>	Mathieu, Josyane	Dominique-Savio	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Dewey, Justin	Jardin des Frontières		<input type="checkbox"/>	Moreau, Claudia	Jardin des Frontières	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Michaud, Anne-Marie	Val de Grâce		<input type="checkbox"/>	Sabourin-Mallete, Lisabelle	Val de Grâce	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Martineau, Joëlle	St-Barthelémy		<input type="checkbox"/>	Fortin, Claudia	St-Barthelémy	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	L. Beaudin, Alexandra	St-Pie-X		<input type="checkbox"/>	AUCUN	St-Pie-X	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Labhal, Rachid	La Chanterelle		<input type="checkbox"/>	Lambert, Stéphane	La Chanterelle	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Malo, Alexandre	Plein-Coeur		<input checked="" type="checkbox"/>	Fontaine-Lasnier, Dominique	Plein-Coeur	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Simon, Geneviève	ND de Bonsecours		<input type="checkbox"/>	Vigneault, Valéry	ND de Bonsecours	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Laquerre, Lydia	ND de Montjoie		<input type="checkbox"/>	Turcotte, Nicolas	ND de Montjoie	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	St-Pierre Bibeau, Danyka	ND du Sourire		<input type="checkbox"/>	Jetté, Stéphanie	ND du Sourire	<b>S</b>
<input type="checkbox"/>	Bourque, Audrey	Saint-Gabriel		<input type="checkbox"/>	St-Amant, Anne	Saint-Gabriel	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Vaillancourt-Denis, Katy	Saint-Philippe		<input type="checkbox"/>	AUCUN	Saint-Philippe	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Morin, Karine	L'Escale		<input type="checkbox"/>	Roy, Elisa	L'Escale	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Ovando, Lautaro	Tournesol		<input checked="" type="checkbox"/>	Millette, Jocelyn	Tournesol	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Champagne, Benoit	La Ruche/EHDAA	/S	<input type="checkbox"/>	Lapierre, Louise	La Ruche	<b>S</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	Bourassa, Dominic (A; 19h19)	L'Odyssée		<input type="checkbox"/>			
<input checked="" type="checkbox"/>	Lacroix, Caroline (A; 19h19)	EHDAA/L'Odyssée	/S	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	Lemay, Pierre	Parents CA	



Ordre du jour proposé:

Envoyé par courriel aux membres/substituts le 19 octobre 2022

Ordre du jour proposé:

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (pour décision)
3. Présentation de la direction générale
4. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022 et suivis (Annexe 4 *pour décision*)
5. Nomination des officiers d'élection (*pour décision*)
  - 5.1. Présidence d'élection
  - 5.2. Secrétaire et scrutateur
6. Élections (*pour décision*)
  - 6.1. Présidence
  - 6.2. Vice-présidence
  - 6.3. Secrétaire
  - 6.4. Trésorier
  - 6.5. Poste aux communications
  - 6.6. FCPQ (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> délégué, substitut)
  - 6.7. Délégué au comité consultatif de transport
7. Règles 201-202-203 (*Annexes 7.1, 7.2, 7.3, pour décision*)
8. Calendrier des rencontres (*pour décision; sur les lieux vs zoom*)
9. Formations (protecteur de l'élève, FCPQ, RCPAQ et autres) (*pour information*)
10. Communication
  - 10.1. Correspondance (*Annexes 10.1.1, 10.1.2 et 10.1.3*)
  - 10.2. FCPQ
  - 10.3. EHDAA : prochaine rencontre le : 28 novembre 2022
    - 10.3.1. Approbation des membres EHDAA 2022-2023 (*pour décision*)
11. Trésorerie (*pour décision*)
  - 11.1. Frais de la soirée
12. Tour de table et divers
13. Date de la prochaine rencontre : 23 novembre 2022
14. Levée de l'assemblée

Geneviève Simon  
Présidente  
Comité de Parents des Sommets

### 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

M<sup>me</sup> Geneviève Simon, présidente, accueille les membres et constate le quorum. Ouverture de l'assemblée à 19h13.

### 2. Adoption de l'ordre du jour (pour décision)

M. Benoît Champagne propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié; avec l'ajout d'un point 11.1. Modification de la Politique de dépenses. M<sup>me</sup> Karine Morin appuie.

**CP-2022-2023-20221026-001**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié; avec l'ajout d'un point 11.1. Modification de la Politique de dépenses.

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M<sup>me</sup> Karine Morin.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Présentation de la direction générale (*pour information*)

M<sup>me</sup> Lisa Rodrigue et M. Serge Dion se présentent aux membres. M<sup>me</sup> Rodrigue informe les membres des démarches qui seront mises en place pour les consultations en lien avec le Plan d'Engagement Vers la Réussite Scolaire (PEVRS). M. Dion explique les démarches en lien avec les consultations concernant le calendrier scolaire pour l'année 2023-2024. Les membres posent des questions en lien avec les deux présentations de la direction générale. M. Dion et M<sup>me</sup> Rodrigue font un suivi quant à l'implantation de l'École Publique Alternative de Magog (ÉPAM).

### 4. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022 et suivis (*Annexe 4 pour décision*)

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose l'adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022 tel que présenté. M. Julien Sirois appuie.

**CP-2022-2023-20221026-002**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 28 septembre 2022 tel que présenté.

Proposé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix. Appuyé par M. Julien Sirois.

**Adopté à l'unanimité.**

M<sup>me</sup> Geneviève Simon et M. Benoit Champagne font les suivis nécessaires. Ils répondent aux questions des membres.

À la suite des suivis concernant la venue de la Fédération des Comité de Parents du Québec (FCPQ), M. Benoit Champagne propose qu'ils soient invités à faire leur présentation lors de la rencontre du comité de parents du mois de janvier plutôt qu'en novembre. M. Rachid Labhal appuie.

**CP-2022-2023-20221026-003**

Il est résolu qu'à la suite des suivis concernant la venue de la Fédération des Comité de Parents du Québec (FCPQ), ils soient invités à faire leur présentation lors de la rencontre du comité de parents du mois de janvier plutôt qu'en novembre.

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M. Rachid Labhal.

**Adopté à l'unanimité.**

**5. Nomination des officiers d'élection (*pour décision*)**

M<sup>me</sup> Geneviève Simon informe les membres des procédures en lien avec les élections.

**5.1. Présidence d'élection**

M. Benoit Champagne propose que M. Jocelyn Millette soit président d'élection. M. Lautaro Ovando appuie.

M. Jocelyn Millette accepte.

**CP-2022-2023-20221026-004**

Il est résolu que M. Jocelyn Millette soit président d'élection.

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M. Lautaro Ovando.

**Adopté à l'unanimité.**

**5.2. Secrétaire et scrutateur**

M. Stéphane Beaudesne se propose comme secrétaire d'élection. M. Rachid Labhal appuie.

**CP-2022-2023-20221026-005**

Il est résolu que M. Stéphane Beaudesne soit secrétaire d'élection

Proposé par M. Stéphane Beaudesne. Appuyé par M. Rachid Labhal.

**Adopté à l'unanimité.**

M<sup>me</sup> Cassandra Perreault se propose comme scrutatrice d'élection. M<sup>me</sup> Geneviève Simon appuie.

**CP-2022-2023-20221026-006**

Il est résolu que M<sup>me</sup> Cassandra Perreault soit scrutatrice d'élection  
Proposé par M<sup>me</sup> Cassandra Perreault. Appuyé par M<sup>me</sup> Geneviève Simon.

**Adopté à l'unanimité.**

**6. Élections (pour décision)**

**6.1. Présidence**

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose M<sup>me</sup> Geneviève Simon comme présidente du comité de parents. M. Benoit Champagne appuie.

M<sup>me</sup> Geneviève Simon accepte sa mise en nomination. Elle fait une courte présentation aux membres.

Personne d'autre ne se présente ou présente d'autres candidatures. M<sup>me</sup> Geneviève Simon est donc élue par acclamation.

**CP-2022-2023-20221026-007**

Il est résolu que M<sup>me</sup> Geneviève Simon soit nommée présidente du comité de parents.  
Proposé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix. Appuyé par M. Benoit Champagne.

**Adopté à l'unanimité.**

**6.2. Vice-présidence**

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose M. Dominic Bourassa comme vice-président du comité de parents. M. Lautaro Ovando appuie.

M. Dominic Bourassa accepte sa mise en nomination. Il fait une courte présentation aux membres.

Personne d'autre ne se présente ou présente d'autres candidatures. M. Dominic Bourassa est donc élu par acclamation.

**CP-2022-2023-20221026-008**

Il est résolu que M. Dominic Bourassa soit nommé vice-président du comité de parents.  
Proposé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix. Appuyé par M. Lautaro Ovando.

**Adopté à l'unanimité.**

### 6.3. Secrétaire

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose M. Alexandre Malo comme secrétaire du comité de parents. M<sup>me</sup> Karine Morin appuie.

M. Alexandre Malo est absent à la rencontre, mais il avait préalablement envoyé une lettre de candidature et une présentation que M<sup>me</sup> Caroline Lacroix présente en son nom.

M. Julien Sirois propose M<sup>me</sup> Karine Morin comme secrétaire du comité de parents, mais celle-ci refuse sa mise en candidature.

Personne d'autre ne se présente ou présente d'autres candidatures. M. Alexandre Malo est donc élu par acclamation.

#### **CP-2022-2023-20221026-009**

Il est résolu que M. Alexandre Malo soit nommé secrétaire du comité de parents. Proposé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix. Appuyé par M<sup>me</sup> Karine Morin.

**Adopté à l'unanimité.**

### 6.4. Trésorier

M. Benoit Champagne se propose comme trésorier du comité de parents. M<sup>me</sup> Caroline Lacroix appuie.

Il fait une courte présentation aux membres.

Personne d'autre ne se présente ou présente d'autres candidatures. M. Benoit Champagne est donc élu par acclamation.

#### **CP-2022-2023-20221026-010**

Il est résolu que M. Benoit Champagne soit nommé trésorier du comité de parents. Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix.

**Adopté à l'unanimité.**

### 6.5. Poste aux communications

M. Julien Sirois propose M. Lautaro Ovando au poste aux communications du comité de parents. M<sup>me</sup> Caroline Lacroix appuie.



M. Lautaro Ovando accepte sa mise en nomination. Il fait une courte présentation aux membres.

Personne d'autre ne se présente ou présente d'autres candidatures. M. Lautaro Ovando est donc élu par acclamation.

**CP-2022-2023-20221026-011**

Il est résolu que M. Lautaro Ovando soit nommé au poste aux communications du comité de parents.

Proposé par M. Julien Sirois. Appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix.

**Adopté à l'unanimité.**

**6.6. FCPQ (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> délégué, substitut)**

M. Benoit Champagne se propose comme délégué 1 du comité de parents à la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ). M<sup>me</sup> Caroline Lacroix appuie.

Il fait une courte présentation aux membres.

Personne d'autre ne se présente ou présente d'autres candidatures. M. Benoit Champagne est donc élu par acclamation.

**CP-2022-2023-20221026-012**

Il est résolu que M. Benoit Champagne soit nommé délégué 1 du comité de parents à la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ).

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix.

**Adopté à l'unanimité.**

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose M. Alexandre Malo comme délégué 2 du comité de parents à la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ). M. Dominique Fontaine-Lasnier appuie.

M. Alexandre Malo est absent à la rencontre, mais il avait préalablement envoyé une lettre de candidature et une présentation que M<sup>me</sup> Caroline Lacroix présente en son nom.

Personne d'autre ne se présente ou présente d'autres candidatures. M. Alexandre Malo est donc élu par acclamation.

**CP-2022-2023-20221026-013**

Il est résolu que M. Alexandre Malo soit nommé délégué 2 du comité de parents à la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ).

Proposé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix. Appuyé par M. Dominique Fontaine-Lasnier.

**Adopté à l'unanimité.**

M<sup>me</sup> Karine Morin se propose comme substitut du comité de parents à la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ). M. Benoit Champagne appuie.

**CP-2022-2023-20221026-014**

Il est résolu que M<sup>me</sup> Karine Morin soit nommée substitut du comité de parents à la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ).

Proposé par M<sup>me</sup> Karine Morin. Appuyé par M. Benoit Champagne.

**Adopté à l'unanimité.**

M. Dominic Bourassa se propose comme substitut du comité de parents à la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ). M<sup>me</sup> Caroline Lacroix appuie.

**CP-2022-2023-20221026-015**

Il est résolu que M. Dominic Bourassa soit nommé substitut du comité de parents à la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ).

Proposé par M. Dominic Bourassa. Appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix.

**Adopté à l'unanimité.**

Personne d'autre ne se présente ou présente d'autres candidatures.

### **6.7. Délégué au comité consultatif de transport**

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose M. Dominic Bourassa comme délégué du comité de parents au comité consultatif de transport, mais celui-ci refuse sa mise en candidature.

M. Lautaro Ovando se propose comme délégué du comité de parents au comité consultatif de transport. M<sup>me</sup> Caroline Lacroix appuie.

M. Benoit Champagne se propose comme délégué du comité de parents au comité consultatif de transport. M<sup>me</sup> Cassandra Perreault appuie.



Ils présentent leurs motivations à siéger à ce poste.  
Un vote à lieu et M. Lautaro Ovando est élu à majorité.

**CP-2022-2023-20221026-016**

Il est résolu que M. Lautaro Ovando soit nommé délégué du comité de parents au comité consultatif de transport.

Proposé par M. Lautaro Ovando. Appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix.

**Adopté à majorité.**

**7. Règles 201-202-203 (pour décision)**

M. Benoit Champagne propose que le comité de parents adopte *le plan de répartition et de destination des immeubles 2023-2024 à 2025-2026* (règle 201 et dossier A) tel que présenté par la direction générale. M. Dominic Bourassa appuie.

**CP-2022-2023-20221026-017**

Il est résolu que le comité de parents adopte *le plan de répartition et de destination des immeubles 2023-2024 à 2025-2026* (règle 201 et dossier A) tel que présenté par la direction générale.

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M. Dominic Bourassa.

**Adopté à l'unanimité.**

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose que le comité de parents adopte le document *Répartition des services éducatifs entre les établissements pour l'année scolaire 2023-2024* (règle 202) tel que présenté par la direction générale. M<sup>me</sup> Karine Morin appuie.

**CP-2022-2023-20221026-018**

Il est résolu que le comité de parents adopte le document *Répartition des services éducatifs entre les établissements pour l'année scolaire 2023-2024* (règle 202) tel que présenté par la direction générale.

Proposé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix. Appuyé par M<sup>me</sup> Karine Morin.

**Adopté à l'unanimité.**

M<sup>me</sup> Karine Morin propose que le comité de parents adopte le document *Règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes dans les écoles du centre de services scolaire pour l'année scolaire 2023-2024* (règle 203) avec la modification suivante; une clarification par l'ajout des phrases suivantes au deuxième paragraphe du point 10 de la règle 203 tel que présentée par la direction générale;

10. Si le parent fait ce choix, l'élève perdra ses droits pour son école d'origine, **incluant ses droits au transport scolaire en cas de retour à l'ancien bassin et le processus pour revenir à son école d'origine deviendra le même**

que s'il était hors-bassin, et ce pour le restant de son parcours scolaire à moins de formuler une nouvelle demande au bout de la troisième année dans cette même école et de recommencer le processus. Aussi, les parents ne seront plus dans l'obligation de produire une demande annuelle pour avoir accès à l'école pour lequel leur enfant était hors bassin.

M. Julien Sirois appuie.

M<sup>me</sup> Katy Vaillancourt-Denis propose l'amendement suivant à la proposition de M<sup>me</sup> Karine Morin; qu'il y ait également une clause échappatoire à cette nouvelle procédure qui s'ajouterait à la fin du point 10 et qui se lirait comme suit :

Exceptionnellement, en cas de force majeure, et si le bassin d'origine est à même d'offrir un service à l'élève qui ne se trouve pas dans l'autre école, le retour bassin d'origine redeviendrait prioritaire.

M<sup>me</sup> Caroline Lacroix appuie.

Personne ne demande le vote sur l'amendement. Il est donc adopté à l'unanimité. La proposition principale est donc officiellement amendée.

#### **CP-2022-2023-20221026-019**

Il est résolu que le comité de parents adopte le document *Règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes dans les écoles du centre de services scolaire pour l'année scolaire 2023-2024* (règle 203) avec les modifications suivantes;

Une clarification par l'ajout des phrases suivantes au deuxième paragraphe du point 10 de la règle 203 tel que présentée par la direction générale;

*10. Si le parent fait ce choix, l'élève perdra ses droits pour son école d'origine, incluant ses droits au transport scolaire en cas de retour à l'ancien bassin et le processus pour revenir à son école d'origine deviendra le même que s'il était hors-bassin, et ce pour le restant de son parcours scolaire à moins de formuler une nouvelle demande au bout de la troisième année dans cette même école et de recommencer le processus. Aussi, les parents ne seront plus dans l'obligation de produire une demande annuelle pour avoir accès à l'école pour lequel leur enfant était hors bassin.*

Et l'ajout d'une clause échappatoire à cette nouvelle procédure qui s'ajouterait à la fin du point 10 et qui se lirait comme suit :

Exceptionnellement, en cas de force majeure, et si le bassin d'origine est à même d'offrir un service à l'élève qui ne se trouve pas dans l'autre école, le retour bassin d'origine redeviendrait prioritaire.

Proposé par M<sup>me</sup> Karine Morin. Appuyé par M. Julien Sirois.

**Adopté à l'unanimité.**

8. **Calendrier des rencontres (pour décision sur les lieux vs zoom)**

Des discussions ont lieu entre les membres sur la possibilité de tenir des rencontres hybrides, en présentiel ou en zoom.

M. Dominic Bourassa propose que la prochaine rencontre ait lieu en mode hybride, et que le lieu en présence soit au centre de formation professionnelle Expé. M. Stéphane Beauchesne appuie.

**CP-2022-2023-20221026-020**

Il est résolu que la prochaine rencontre ait lieu en mode hybride, et que le lieu en présence soit au centre de formation professionnelle Expé.

Proposé par M. Dominic Bourassa. Appuyé par M. Stéphane Beauchesne.

**Adopté à l'unanimité.**

9. **Formations (protecteur de l'élève, FCPQ, RCPAQ et autres) (pour information)**

M<sup>me</sup> Geneviève Simon informe les membres de la formation offerte par le protecteur de l'élève le 10 novembre prochain. Elle les informe également des suivis qui seront fait auprès de la FCPQ et du Regroupement des Comités de Parents Autonomes du Québec (RCPAQ).

10. **Communication**

10.1. **Correspondance**

M<sup>me</sup> Geneviève Simon informe les membres des diverses correspondances reçues par courriel et transmises aux membres dans la convocation.

10.2. **FCPQ**

M. Benoit Champagne informe les membres des diverses activités de la FCPQ.

10.3. **EHDAA; prochaine rencontre le : 28 novembre 2022**

Considérant qu'il est 21h33, M<sup>me</sup> Caroline Lacroix propose qu'on priorise les points décisionnels restants à la rencontre et qu'on maintienne celle-ci ouverte. M<sup>me</sup> Karine Morin appuie.

**CP-2022-2023-20221026-021**

Il est résolu, considérant qu'il est 21h33, qu'on priorise les points décisionnels restants à la rencontre et qu'on maintienne celle-ci ouverte.

Proposé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix. Appuyé par M<sup>me</sup> Karine Morin.

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.3.1. Approbation des membres EHDAA 2022-2023 (pour décision)**

M. Benoit Champagne propose que le comité de parents approuve les membres élus à l'AGA du comité EHDAA tel que présentés. M<sup>me</sup> Karine Morin appuie.

#### **CP-2022-2023-20221026-022**

Il est résolu que le comité de parents approuve les membres élus à l'AGA du comité EHDAA tel que présentés.

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M<sup>me</sup> Karine Morin.

**Adopté à l'unanimité.**

### **11. Trésorerie (pour décision)**

#### **11.1. Modification de la Politique de dépense**

M. Benoit Champagne propose que le comité de parents modifie sa Politique de dépense comme suit; que le remboursement du co-voiturage soit calculé à 0.55¢/km plutôt que 0.45¢/km. M<sup>me</sup> Caroline Lacroix appuie.

#### **CP-2022-2023-20221026-023**

Il est résolu que la Politique de dépense du comité de parents soit modifiée comme suit; que le remboursement du co-voiturage soit calculé à 0.55¢/km plutôt que 0.45¢/km.

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M<sup>me</sup> Caroline Lacroix.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **11.2. Frais de la soirée**

M. Benoit Champagne propose que le comité de parents adopte les frais liés aux dépenses de la soirée. M<sup>me</sup> Karine Morin appuie.

#### **CP-2022-2023-20221026-024**

Il est résolu que le comité de parents adopte les frais liés aux dépenses de la soirée.

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M<sup>me</sup> Karine Morin.

**Adopté à l'unanimité.**

M. Stéphane Beauchesne aimerait un suivi plus transparent des dépenses; c'est-à-dire une courte présentation des frais liés aux soirées précédentes lors des rencontres afin d'être informé du suivi financier. M. Benoit Champagne sera en mesure de le faire dorénavant.

### **12. Tour de table et divers**

Il est discuté du calendrier scolaire 2023-2024. MM. Dominic Bourassa, Benoit Champagne, Lautaro Ovando et Jocelyn Millette sont intéressés à travailler le dossier du calendrier scolaire afin de faire des propositions au comité de parents. Les membres seront invités par courriel à se joindre à eux.

M. Jocelyn Millette présente un projet concernant un groupe de soutien pour les parents d'enfants ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

Un tour de table a lieu et les membres échangent entre eux.

### **13. Date de la prochaine rencontre: 23 novembre 2022**

M<sup>me</sup> Geneviève Simon informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 23 novembre, à 19h, en mode hybride. Un courriel de convocation informera les délégués et demandera de confirmer le mode de présence en plus de celle-ci.

### **14. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il proposé par M. Stéphane Beauchesne de lever l'assemblée à 22h21. M. Dominic Bourassa appuie.

**CP-2021-2022-20221026-025**

Il est résolu que le comité de parents lève la séance à 22h21.  
Proposé par M. Stéphane Beauchesne. Appuyé par M. Dominic Bourassa.

**Adopté à l'unanimité.**

---

Geneviève Simon  
*Présidente*